

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Marie Paillard a hébergé une petite fille juive, l'entourant de l'affection d'une mère. Aujourd'hui, son nom entre dans l'Histoire.



Jean-Claude Roos, chargé de l'organisation des cérémonies du comité français pour Yad Vashem, a remis cette médaille à Monique, la petite fille juive aujourd'hui âgée de 64 ans, devenue Mme Audry.

« Marie Paillard donnait à la petite fille, Monique Bercovitz, toute l'affection d'une mère et fut, pour elle, d'une vigilance constante contre les Allemands qui l'inquiétaient beaucoup. Surtout, elle craignait les dénonciations toujours possibles ». Marie Paillard, une Château-Chinonnaise exemplaire, décédée en 1968, a reçu, hier, à titre posthume, au palais ducal, la Médaille des Justes parmi les Nations, décernée par le Mémorial Yad Vashem de Jérusalem.

Jean-Claude Roos, chargé de l'organisation des cérémonies du comité français pour Yad Vashem, a remis cette médaille à la petite fille, aujourd'hui âgée de 64 ans et devenue Mme Audry. Cette distinction récompense celles et ceux qui, au péril de leur vie, ont sauvé des Juifs sous l'occupation. « Leur foi et leur générosité étaient plus grandes que leur peur », confie Jean-Claude Roos. Le nom de Marie Paillard sera gravé, l'an prochain, sur des murs érigés au Mémorial où figurent déjà d'autres Justes d'Europe et de France, afin que « les générations futures sachent qu'à un moment noir de notre siècle, des hommes et des femmes se sont élevés contre les lois raciales de Vichy et ont été l'honneur de la France ».

« Marie fait partie de notre Histoire »

En qualifiant Marie Paillard de « héros », René-Pierre Signé, le sénateur-maire de Château-Chinon, a estimé : « Cette cérémonie honore les enfants du Morvan ». Pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que l'opresseur allemand persécutait les Juifs, Marie Paillard, nourrice, proposait à Isaac et Juliette Bercovitz de prendre en charge, dans sa maison de Château-

Chinon, leur petite Monique. Dans une unique pièce, sans eau, ni électricité, Marie s'occupa, telle une mère, de la fillette, malgré de faibles ressources provenant de menus travaux et de divers services rendus autour d'elle. Grâce à l'aide de son entourage, l'opresseur n'apprendra jamais l'existence de la petite fille juive. Sur l'état civil de la capitale morvandelle, en accord avec Marie, Monique Bercovitz devint Monique Paillard. A la libération, la fillette retrouva sa vraie mère.

« Jusqu'à la mort de Marie Paillard, en 1968, Monique fit tout son possible pour gâter au maximum sa mère d'adoption. C'est toujours avec émotion qu'elle se souvient de la grande générosité de Marie et, surtout, qu'elle lui doit la vie », précise Jean-Claude Roos. « Je n'avais jamais peur, jamais froid, même pendant les longs mois d'hiver. Dans mon assiette, il y avait toujours au moins la soupe », se souvient Monique, émue et reconnaissante. « Combien d'amis et de voisins participaient à ce secret ! », ajoute-t-elle en dénonçant l'antisémitisme et le racisme, mais aujourd'hui réconfortée en constatant « la grande vigilance actuelle ». Instants d'émotions, un peu plus tard, quand l'un de ses petits-enfants déclare « avoir grandi dans le culte du respect et de la mémoire. Pour nous, aujourd'hui, c'est un moment de recueillement et d'espoir. Marie fait partie de notre Histoire ».

« Pouvoir honorer une Nivernaise est un événement important », soulignait Didier Boulaud, le député-maire, en invitant les jeunes générations à visiter les camps de déportation, témoins des barbaries nazies, qu'il ne faut pas oublier. L'élu, au nom de la ville, a offert à Monique une grande photo de Marie à qui elle doit tant : la vie !